



RADIO CGT



REGION NOUVELLE AQUITAINE

ANNEE 2017

SEMAINE DU 18 DECEMBRE

EDITO



Et maintenant le Président écrit... séance de décryptage!

Toujours intéressant de voir les dates puisque le CT sur le sujet se tenait le lendemain...au moins cela démontre la considération réelle du Président Rousset pour le dialogue social et ses instances

Bordeaux, le 6 décembre 2017

Mesdames, Messieurs, chers agents de la Nouvelle-Aquitaine,

Oyez, Oyez, les sans-dents,

L'Assemblée plénière examinera prochainement les délibérations concernant le régime indemnitaire, le temps de travail ainsi que l'action sociale. Il me semblait nécessaire de vous exposer d'ores et déjà les principales propositions que nous avons retenues à l'issue notamment du dialogue social.

Tiens le revoilà le fameux « dialogue social », 14 mois de discussions pour ne retenir rien des propositions d'aucune organisation syndicale. Pas une virgule de retenue...

Avant cela, je souhaite d'abord remercier le Questeur, Pierre Chéret, l'administration, notamment la direction des ressources humaines, et les organisations syndicales pour les travaux qu'ils ont conduits ensemble depuis 14 mois. Ces travaux, menés dans le contradictoire mais dans un esprit de co-construction, ont permis de dégager des pistes d'évolution sur les trois thématiques du dialogue social. Toutes ces propositions ont alimenté la réflexion

Là on dirait le Président d'un club de foot pro...on remercie, on soutient l'entraîneur.

Là quand même, Président, il ne faut pas exagérer, parler de co-construction est une vue de l'esprit. Le questeur n'a jamais cessé de dire aux organisations syndicales que nous n'étions ni dans la co-construction, ni dans la co-gestion, et nous en sommes d'accord. Par contre vous avez raison pour le contradictoire. Mais là, tout a été balayé d'un revers de main. Vous saviez avant ce que vous feriez et vous avez organisé un simulacre de discussion.

thématiques du dialogue social. Toutes ces propositions ont alimenté la réflexion de l'exécutif et notre choix. J'ai pu lire dans les communications syndicales que nous hésitions, que nous reculions, que les décisions tardaient à être prises. Je vous le dis de façon sincère : il y a le temps des propositions et celui des décisions. Nous parlons de mesures impactant plus de 8.000 agents, aux enjeux financiers d'importance. J'ai pris le temps nécessaire pour peser ces propositions et je l'assume entièrement.

Sincère? Le candidat lui ne l'était donc pas?

Ah le pognon, toujours le pognon, rien que le pognon...

« j'ai pris le temps nécessaire...je l'assume entièrement ». Celle là combien de fois ne l'a-t-on pas entendu ? Du bon plagiat du grand Charles...sauf que Président vous vous n'êtes pas venu nous dire en direct vos décisions...

Pour ce qui concerne le régime indemnitaire, nous avons choisi de proposer un alignement vers le haut des régimes indemnitaires d'une très grande majorité des agents, pour plus d'équité à travail égal, et en essayant de rapprocher les filières.

Là enfin Président vous faites part d'une certaine sincérité: vous ne tenez pas vos engagements de candidat et vous reconnaissez que depuis toujours à la région Aquitaine et maintenant en Nouvelle-Aquitaine, à travail égal, pas de salaire égal.

Pour se donner de la teneur et faire croire, est utilisé un vocabulaire qui fait semblant:

D'alignement par le haut il n'y en a pas pour personne. Il manque toujours quelque chose. Alors sont trouvés des artifices de sémantique. On aurait pu éventuellement écrire augmentation partielle pour certains. Le verbe aligner a une définition dans le dictionnaire français. Bien essayé mais faut pas exagérer.

Rapprocher les filières laisserait à croire que l'on tire vers le haut les filières les moins indemnisées vers les plus indemnisées...que nenni: on baisse les plus hauts pour aller vers les plus bas (à quelques exceptions près quand même suivant la fonction occupée..)

En parallèle de cet effort indemnitaire, nous mettons en place le RIFSEEP au 1^{er} janvier 2018. C'est une évolution assez technique, mais je souhaite que vous en reteniez deux principes forts : la très grande majorité des agents verra sa rémunération augmenter, et demain, l'engagement et la manière de servir pourront être récompensés.

Là c'est assez vrai, c'est assez technique, mais quand même cela mérite plus d'explications (puisque c'est pour 8000 agents que cela va s'appliquer) que la simple évocation de 2 principes qui cachent bien des réalités qui vont apparaître:

1. Augmentation pour la majorité des agents. Ah enfin on ne parle plus d'alignement mais d'augmentation. Ensuite il faudra être très attentif à cette annonce car elle risque d'être bien moins réelle qu'annoncée...la cotation des postes vous le verrez viendra raboter cette certitude très vite, faisons-en le pari!!
2. Toujours la même carotte sur la manière de servir...plus vous servirez bien, plus vous serez payé!! Mais servir qui? La population c'est notre boulot. Les élèves c'est notre boulot. L'ensemble des usagers, c'est notre boulot. Se cache là la rémunération individuelle dite au mérite qui viendra mettre comme ils vous diront « du beurre dans les épinards », sera un « levier managérial », viendra « gratifier, récompenser les « bons » agents »...et créer de vraies tensions dans les équipes, du copinage, du clientélisme...pour cela c'est vrai qu'il n'ont pas attendu, l'organisation nouvelle de la Région est tellement efficace faute d'efficience que les hauts sommets hiérarchiques ont déjà eux été récompensés par les promotions 2017. Maintenant tout le monde comprend à quoi sert et va servir l'évaluation indi-

Ce passage au RIFSEEP peut complexifier la bonne compréhension des évolutions proposées, mais **soyez assurés toutes et tous que l'effort de la Région est sans égal : 18MC seront consacrés à l'alignement du régime indemnitaire.**

Cela passera par un effort tout particulier pour les agents des lycées. Déjà par la possibilité d'intégrer le cadre d'emploi des adjoints techniques du siège, qui leur procure un gain financier conséquent, en moyenne + 180€ par mois soit plus d'un mois de salaire par an, mais également plus de facilités d'évolution de carrières. Cet alignement indemnitaire représente près de 14M€ de compléments de rémunération pour ces agents.

Pour les agents du siège qui ont été les premiers impactés par la fusion, un alignement vers le haut pour les catégories B et C sera proposé. Ensuite l'encadrement sera valorisé pour corriger des inégalités actuelles incompréhensibles, qui lient encore le régime indemnitaire au grade et non à la fonction. Enfin, et c'est une volonté forte de notre part, j'ai souhaité que le principal impact de la fusion, à savoir la distance et les déplacements, fasse l'objet d'une prime spécifique. Pour les agents qui en bénéficieront, pour lesquels la fusion a réellement modifié leur quotidien de travail, c'est entre 90€ et 150€ bruts de plus par mois dès le 1^{er} janvier 2018.

Enfin, dans le cadre de la mise en place du RIFSEEP, les parts variables attachées notamment à l'investissement et la manière de servir seront progressivement mises en place.

Président, les agents comprennent bien malgré la complexité. Il n'est pas besoin de faire comme s'ils ne comprenaient pas. D'ailleurs, pour être juste, nous pensons que c'est vous qui ne voulez pas et que derrière la complexité il y a/avait bien des choses simples à faire...le coût total d'un alignement par le haut est de 23M€. Nous ne referons pas l'histoire mais, si vous aviez tenu effectivement au « travail égal, salaire égal » tel que vous le dites maintenant, qu'auriez-vous fait en tant que Président de l'Aquitaine depuis 2005? Et bien vous auriez lissé en 10 ans les 184€ d'écart par mois pour les agents des lycées et donc de 23 M€, vous ne parleriez que de 14M€ à lisser sur l'ensemble du mandat actuel...mais hier comme aujourd'hui, votre parole donnée n'a rien valu.

Pour l'augmentation pour les catégories B et C des sièges, ils vous diront probablement que vous vous riez d'eux: menue monnaie pour les sans grades.

Enfin pour la mobilité et sa prime, vous prendrez lecture d'une étude sur les temps de déplacement lors d'une prochaine radio cgt, cela est très éclairant. Une certitude quand même: elle ne sera distribuée qu'aux encadrants tels que vous l'avez écrit en commission des finances (250 personnes en bénéficieront), voilà de quoi matérialiser ce que nous disions à ce sujet depuis le début: un prime de plus pour ce qui ont le plus.

Toutes ces mesures sont un signe de reconnaissance fort de la part de l'exécutif du travail que toutes et tous menez au quotidien, de votre implication et de votre professionnalisme.

Je tiens à ce que chacune et chacun d'entre vous mesure aussi l'effort proposé par la Région. A ma connaissance, il n'y a pas d'autre Région qui en fasse autant pour ses agents, dans un contexte global de baisse de la dépense publique locale. C'est un acte social fort que nous portons par ces délibérations.

Là doit-on dire: MERCI PATRON? Un peu quand même, mais attendez, les mesures compensatoires arrivent derrière...car pour vous Patron, le soi-disant progrès ne peut s'envisager sans contrepartie...

Nous ne pouvons accepter cela puisque vous êtes incohérent. Nous ne pouvons oublier que vous avez voté les indemnités des élus au plus haut dès l'entrée en vigueur de la nouvelle assemblée sans délai, sans lissage pluriannuel, sans discrimination territoriale. 75% d'augmentation pour certains, 40% pour d'autres. Nous en avons pris acte et il est important de rémunérer correctement la démocratie. Il est d'autant plus cohérent que les agents de la collectivité réclament simplement le même sort en étant d'ailleurs regardant sur les dépenses publiques puisque l'alignement revendiqué est bien loin d'atteindre le plafond indemnitaire que prévoit les textes à la différence des indemnités des élus qui elles sont à leur plafond.

Cependant cet effort indemnitaire impactera les finances de la Région et doit donc être assorti de conditions de mise en place. Il serait en effet inconcevable qu'un effort en faveur des agents se traduise par moins de crédits en faveur des politiques publiques qu'ils mettent en œuvre. Nous devons préserver les capacités d'action régionale.

C'est pourquoi j'ai décidé que cette mise en place de l'alignement indemnitaire sera opérée en 4 ans. Très concrètement cela veut dire qu'à compter de janvier 2021 vous percevrez 100% des évolutions qui vous concernent. Si jamais, malgré la baisse des dotations, les ressources fiscales venaient à redonner des marges de manœuvre suffisantes à la Région, cette durée pourrait être raccourcie.

Voilà donc le début des contreparties...le questeur avait dit 3 ans et peut-être 2 et vous, vous dites 4...Et dire que pour que les agents des lycées laissent de côté le corps des ATT EE, vous avez envoyé un courrier aux dits agents en leur écrivant que vous feriez cela en 3 ans. Manipulation? en plus de contreparties et de paroles non tenues, on leur aurait menti?

Par ailleurs, il a été acté qu'un plan pluriannuel d'économies serait réalisé sur la même période avec pour objectif d'économiser 2M€ par an, sur les dépenses d'administration générale et les externalisations. J'entends les inquiétudes que l'évocation de cette mesure peut susciter. Ces économies seront réalisées dans le cadre de contrats d'objectifs avec chaque direction. J'ai mandaté l'administration en ce sens, pour qu'un travail fin soit opéré, en lien avec les missions, sur les moyens nécessaires. Pour autant, et je vous le dis, nous devons réaliser ces économies, pour des considérations budgétaires, mais surtout pour le signal apporté à nos concitoyens, aux salariés des entreprises de nos territoires, aux personnes privées d'emploi...

2ème partie des contreparties: les économies. Cela se traduit déjà par moins de postes, moins de remplacements, moins, moins, moins...

Peut-être avez-vous déjà prévu dans le cadre des économies d'Administration Générale, et que nous n'en serions pas au courant, de revoir à la baisse les indemnités des élus en cohérence avec vos propos et décisions?

Pensez-vous que nos concitoyens comme vous l'écrivez sont au courant de cette situation à votre égard? La corde est un peu grosse de faire jouer la fibre opinion publique ou larmoyante avec les demandeurs d'emploi et les salariés.

D'ailleurs, une question d'actualité mérite d'être posée: êtes-vous pour l'amendement adopté par le sénat d'augmenter vos indemnités de Président de Région de 40% ? S'il devait être adopté, vous l'appliqueriez-vous?

Au niveau de l'action et de la protection sociale, je l'ai déjà exprimé mais notre priorité va à la couverture santé. C'est pourquoi un effort particulier sera entrepris pour étendre à tous le contrat de prévoyance applicable en ex-Aquitaine.

Ok. Vous auriez dû aussi écrire que le prix payé par les agents pour les 2 contrats santé et prévoyance vont augmenter de plusieurs dizaines de % par mois. Vous parlez de priorité à la couverture santé mais vous n'y mettez pas un rond de plus malgré cette augmentation nette. A moins que vous confondiez santé et prévoyance, ce qui semble être le cas vu « l'effort particulier » sur le contrat prévoyance...effort dans l'avenir bien sûr...mais quand? Pour qui? Dans quelles conditions?...Comme d'habitude: des annonces, du bricolage professionnel, du tâtonnement imprécis...la fameuse nouvelle

Sur l'action sociale, les dispositifs ont globalement été harmonisés vers un niveau médian amélioré. Cela peut se traduire par des baisses, notamment pour les agents de l'ex-Limousin, sur certaines prestations, dont le niveau ne pouvait être généralisé à tous. Mais la Région consacrera 2,3 M€ de plus à l'action et la protection sociale.

Enfin sur le devenir des COS et des amicales, une nouvelle structure sera mise en place dans l'année. Cela sera sûrement une Amicale, mais les modalités précises restent à déterminer. La volonté est que tous les agents en bénéficient, et que la structure se recentre sur les prestations loisirs.

Vous rendez-vous compte de la manière dont vous écrivez les choses pour faire croire que ce que vous faites c'est bien: « GLOBALEMENT HARMONISE VERS UN NIVEAU MEDIAN AME-LIORE ». Nous ne savons si votre stylo plume est né d'un illusionniste et/ou d'un académicien mais là on frise le ridicule. Nous pensons même qu'en lisant cette phrase vous en sourirez vous-même. Sur le fond, nous n'avons aucune idée du budget alloué à la structure d'action sociale, ses modalités de mises en œuvre, son implantation sur les différents territoires, les échéances réelles, qui va la porter? Comme d'habitude, du travail d'orfèvre: 14 mois de parolotes pour arriver au 1er janvier 2018 où rien n'est ficelé: Innovation ou Administration du futur ?

Pour finir sur la question complexe du temps de travail, vous le savez, nous respecterons la règle des 1607 heures annuelles. Cela a pour incidence mécanique la suppression de jours dits Président, tant au siège que pour les agents des lycées. Je sais bien que comparaison n'est pas raison, mais toutes les collectivités vont en ce sens, et les instances de contrôle font plus que nous y inciter.

Comment vous expliquez que les agents les font déjà les 1607 heures et au delà ? Nous vous l'avons dit et démontré. Pourquoi ce déni ? Pourquoi mettre à mal l'équilibre social qui existe? Comparaison n'est pas raison dites-vous, mais vous comparez toujours quand cela vous arrange sur ce qui vous arrange et avec les collectivités qui vous arrangent. Là en effet, vous n'avez pas raison. De nombreuses collectivités reconnaissent le travail des agents et ne sont pas arc-boutés sur une posture. Qu'avez-vous donné comme chiffre à la cour des comptes? Qu'avez-vous donné à voir aux élus de l'assemblée Plénière pour qu'ils puissent voter en toute connaissance sur le sujet?

Cette mesure, dont j'entends déjà la contestation, n'entrera en vigueur qu'au 1^{er} septembre. D'ici là, je souhaite que sur 2018, une réflexion spécifique sur l'aménagement du temps de travail soit menée. Car l'aménagement du temps de travail est bien plus que la question des RTT, c'est aussi s'interroger sur les cycles d'activité, sur les besoins de présence physique auprès des usagers, sur la prise en compte de la pénibilité des tâches. Cela doit s'articuler avec la finalisation de la réorganisation, qui n'est pas totalement achevée.

La réflexion, comme vous le dites, a déjà été menée. C'est le 1er groupe de travail qui s'est réuni dès septembre 2016. Vous intégrez des notions que nous avons maintes fois évoquées: pénibilité, cycle de travail,...vous n'en avez jamais voulu.

Vous en introduisez une nouvelle: la réorganisation dont vous reconnaissez qu'elle n'est pas totalement achevée. A qui le dites-vous? A chaque comité technique depuis 1 an, est présentée une modification d'organisation qui fait suite à celles présentées en décembre 2016. Nous vous rappelons que toutes ont fait l'objet de remarques par les représentants des personnels mais comme d'habitude jamais prises en compte et balayées d'un revers de main. Chaque modification apportée depuis rejoint, pour grande partie, ce que nous avons dits. Puisque vous n'avez que le souci de l'argent et que le temps c'est de l'argent, écoutez nous cela évitera d'en perdre.

Doit-on venir en janvier 2018 pour vous redire ce que nous avons déjà dit et perdre à nouveau ce temps si cher?

Aussi à ce stade, les délibérations proposées ne comportent principalement que les horaires hebdomadaires pour les agents du siège (35h, 38h ou 39h sur accord hiérarchique).

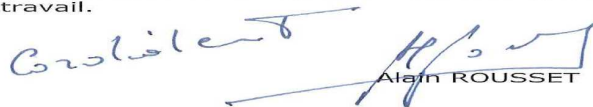
Bien essayé de diviser pour mieux régner...personne n'est dupe.

Je sais pouvoir compter sur Pierre Chéret, et je l'en remercie, pour poursuivre le dialogue social sur l'aménagement du temps de travail dès le début de l'année, avec les organisations syndicales, en lien étroit avec le directeur général des services et l'ensemble de l'encadrement. Et je vous donne rendez-vous en 2018 pour finaliser ensemble un contrat social. C'est un engagement fort que je prends ici auprès de vous.

Revoilà le Président du club de foot (ne vous trompez pas on ne parle pas de celui de Ruffin à l'assemblée). Après avoir remercié l'entraîneur au début du propos, voilà maintenant que vient l'habituel « j'accorde toute ma confiance ». On serait le questeur, on commencerait à se méfier et appeler les déménageurs bretons...

La CGT souhaitait et souhaite toujours un contrat de PROGRES social. Vous, vous parlez de contrat social. Puisque les mots ont un sens, nous pensons avoir bien compris.

A toutes et tous, je vous le réaffirme : nous œuvrons ensemble au quotidien pour assurer le succès de la Région, mais au-delà, et surtout, pour répondre aux attentes de nos concitoyens. C'est un défi passionnant, je suis heureux de vous savoir à nos côtés, et je tiens encore à vous exprimer toute ma gratitude pour votre engagement et votre travail.


Alain ROUSSET

Allez les collègues, c'est l'heure de sortir ses chaussures de cuir. Noel est là : c'est cirage pour tous!